Rhône-Alpes, Haute-Savoie
Morzine
les Dromonts
chemin des Ardoisières

Maison dite chalet Anapurna

Références du dossier

Numéro de dossier : IA74000790
Date de l'enquête initiale : 2006
Date(s) de rédaction : 2006
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Stations de sports d'hiver
Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : maison
Appellation : chalet Anapurna

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart
Références cadastrales : 2006, O1, 249

Historique

Le chalet Anapurna est l'une des deux constructions d'une opération immobilière conduite par Bernard de Launois résidant à Bruxelles, qui réalise en même temps le chalet Jhanet placé sur le lot voisin. Sur une parcelle très pentue et de petite dimension (lot 140, 430 m2 de superficie), le projet est implanté à l'amont de la parcelle et se développe de manière compacte pour permettre de loger dans la pente 256 m2 de plancher répartis sur trois niveaux étagés (80 m2 au sous sol, 84 m2 au rez-de-chaussée et à l'étage et 19 m2 en galerie), en réduisant au minimum l'impact visuel. L'argument prend appui sur la réalisation voisine, le chalet-restaurant le Crépy où "tout a été fait pour que l'impact visuel soit minimum, bien qu'il groupe, avec ses deux chalets mitoyens, une partie commerciale qui exigerait en principe d'être bien vue. Dans ce dernier, les rives de toitures sont à 1m/1,50 m au-dessus de la route, pour éviter toute agressivité et verticalité, et de plus toutes les pièces d'habitation sont en dessous du niveau de la route". Par conséquent poursuit Jacques Labro dans un courrier explicatif adressé au Maire de Morzine le 31 Mars 1992, "ce type de disposition est à reconduire puisque le terrain présente les mêmes caractéristiques et qu'il s'agit de sauvegarder un point de vue exceptionnel sur la vallée des Ardoisières, tant pour les riverains que pour les promeneurs". Le projet est redessiné en mai 1992 par Jacques Labro, à la suite d'un premier projet conçu en février 1992 par Claude Marullaz, architecte à Morzine, selon une volumétrie moins discrète. En 2000, un porche en charpente bois aux lignes obliques est construit selon des plans dessinés par Jacques Labro.

Période(s) principale(s) : 4e quart 20e siècle
Période(s) secondaire(s) : 1er quart 21e siècle
Dates : 1990 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Jacques Labro (architecte urbaniste, attribution par source)
Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : De Launois Bernard (commanditaire)

Description

Le chalet Anapurna est construit sur un lot pentu, accessible directement au troisième niveau par le côté amont. Le plan s'inscrit dans un carré (10,80 m x 10,30 m) partagé en trois travées disposées en éventail (angle de 10°) ouvert sur la façade sud-ouest et traçant un plan polygonal. L'escalier à double volée encloisonné, desservant les deux niveaux inférieurs, est placé à l'amont, à l'angle est. L'entrée comprenant sas et porche est disposée de plain-pied avec la route. L'entrée dessert directement par l'amont le niveau haut du chalet. Les deux niveaux inférieurs sont encastrés dans le terrain. En bas, trois

chambres sont réparties en éventail sur la façade ouest. Au-dessus, le plan est identique, avec une chambre supplémentaire aménagée dans la partie amont et un balcon pour deux des chambres de devant. Le niveau de plain-pied est celui du séjour aménagé sous toiture, très ouvert au sud-ouest, avec un coin cuisine et un coin repas au nord-ouest et le salon avec une cheminée. Le salon est décalé en niveau d'une marche vers le bas et ouvert sur un balcon protégé par l'avancée de la toiture. Par un escalier aménagé dans un volume en encorbellement placé sur le côté sud, on accède à un dernier niveau de galerie aménagé directement sous la toiture. Les niveaux encastrés sont en maçonnerie de béton armé recouverte d'un bardage en planches verticales et horizontales. La partie supérieure est en charpente bois permettant de grands vitrages coté aval et une façade toiture pour l'escalier, dissimulant ainsi la hauteur du chalet côté chemin. La toiture polygonale est à large débord sur l'aval et oriente le parti général vers le grand paysage tout en assurant une volumétrie morcelée et une silhouette discrète. Dans la partie aval, la charpente est soutenue par deux piliers avec contre fiches reprenant les efforts des arbalétriers, dont l'un est à l'aplomb du point haut de la toiture. La couverture est partout en tuiles de bois.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : essentage de planches ; crépi ; bossage
Matériau(x) de couverture : bois en couverture, bardeau
Étage(s) ou vaisseau(x) : 2 étages de soubassement, rez-de-chaussée surélevé, étage de comble
Type(s) de couverture : toit à longs pans brisés ; toit à longs pans ; croupe
Escaliers : escalier demi-hors-oeuvre : escalier tournant à retours sans jour, en maçonnerie ; escalier demi-hors-oeuvre : escalier droit, en maçonnerie

Typologies et état de conservation

Typologies : chalet champignon polygonal, chalet individuel

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Illustrations

Plan masse, extrait du plan cadastral
Dess. Jean-François Lyon-Caen, Dess. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400961NUD

Façade sud-ouest
Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400962NUCA

Vue générale du porche
Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400963NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Présentation de l'aire d'étude d'Avoriaz (IA74000866) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine
Maisons dites chalets (IA74000869) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine
Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Secteur urbain concerté : quartier les Dromonts (IA74000873) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine, les Dromonts

Auteur(s) du dossier : Jean-François Lyon-Caen, Catherine Salomon-Pelen
Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ecole d'architecture de Grenoble

Plan masse, extrait du plan cadastral

IVR82_20087400961NUD
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen
Technique de relevé : reprise de fond ;
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Façade sud-ouest

IVR82_20087400962NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen
Date de prise de vue : 2006
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue générale du porche

IVR82_20087400963NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen
Date de prise de vue : 2006
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation